Le CESE a voté son avis "L'emploi dans la transition écologique"

PUBLIÉ LE 26/05/2015

La transition écologique entend promouvoir une évolution des modes de production et de consommation pour les rendre compatibles avec la préservation des ressources de la planète. En s'imposant à toutes les activités économiques, elle a des conséquences directes sur la stratégie des entreprises, sur l'emploi, les qualifications et les compétences des travailleurs. La transition écologique, si elle est conduite avec clarté et détermination, peut être une chance et le socle d'un projet économique, social et environnemental solide pour l'Europe et pour la France. Le CESE dresse un bilan des évolutions amorcées dans les différents secteurs d'activités pour mieux intégrer les objectifs environnementaux et formule un ensemble de préconisations pour faire de la transition écologique un levier pour l'emploi en France. Ces préconisations visent les objectifs suivants : faire de la transition écologique un objet du dialogue social ; mieux connaître l'emploi dans la transition écologique ; mobiliser toutes les parties prenantes, acteurs de l'emploi et de la formation et de la société civile et organisée, pour améliorer la gouvernance de la transition écologique. L'avis "L'emploi dans la transition écologique" a été présenté le 26 mai par ses rapporteurs Mme Marie-Béatrice Levaux (Groupe des personnalités qualifiées) et M. Bruno Genty (Groupe environnement et nature), en présence de la présidente de la section du travail et de l'emploi Mme Françoise Geng. Il a ensuite été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental et adopté avec 151 votes pour, 9 contre et 9 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Mai 2024